

Mairie d'Erquy

11 square Hôtel de Ville
BP 09
22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com
www.ville-erquy.com



RESUME DES DELIBERATIONS

Conseil municipal

Jeudi 19 septembre 2019

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2019

	Noms et prénoms	Présents	Absents	Mandatés	Procuration / Mandataire
Majorité municipale	GUERVILLY Christiane	1	0	0	
	DUBOS Jean-Luc	1	0	0	
	CHALVET Maryvonne	1	0	0	
	MORIN Yannick	1	0	0	
	LAITHIER Bernadette	1	0	0	
	POTURA Louis-Vincent	1	0	0	
	ROBERT Stéphanie	1	0	0	
	MORGAND Michel	1	0	0	
	RENAUT Sylvain	0	0	1	MORIN Yannick
	GUILLOT Alain	1	0	0	
	CRAMOISAN Annick	1	0	0	
	BURAUD Nicole	1	0	0	
	BLANCHET Typhaine	1	0	0	
	DAYOT Clothilde	0	0	1	DUBOS Jean-Luc
	DENIS Paul	0	0	1	BLANCHET Typhaine
	DUTARTRE Marie-Paule	1	0	0	
	DUVERGER Béatrice	1	0	0	
	LE GOFF Guilaine	1	0	0	
	LEPRETRE Mickaël	0	1	0	
	TALBOURDET Nicole	1	0	0	
VERNAY Christophe	0	1	0		
Minorité municipale	BOUVET Sylvie	1	0	0	
	BABIK Michèle	1	0	0	
	JOULAUD Pascale	0	0	1	BOUVET Sylvie
	MALLEGOL M-Dominique	1	0	0	
	PELAN Pierre	1	0	0	
	PINEAU Roland	0	1	0	
	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS 01 à 18	20	3	4	

SAISINE DU CONSEIL POUR AVIS COMMUNAL SUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2020-2025 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LAMBALLE TERRE & MER.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de Lamballe Terre & Mer comme suit :

Actions	Engagements de Lamballe Terre & Mer
Conforter l'attractivité du territoire : Développer un dynamisme démographique partagé. (production et mixité sociale)	Maintenir des conditions favorables d'attractivité et garantir un développement partagé du territoire pour assurer les équilibres démographiques. 6 763 000 €
Conforter une politique foncière durable et promouvoir un habitat plus « vertueux » (foncier et forme urbaine).	Mettre en œuvre une politique communautaire limitant la consommation foncière et accompagnant la qualité urbaine. 97 500 €
Remobiliser le parc existant occupé ou vacant et le rendre attractif et performant.	Optimiser les capacités du parc ancien pour valoriser le tissu existant, poursuivre et amplifier la revalorisation du parc privé/public. 2 698 080 €
Mieux répondre aux besoins spécifiques actuels non ou mal satisfaits.	Développer un habitat solidaire pour répondre aux besoins spécifiques 55 500 €
Conforter le rôle et le positionnement de Lamballe Terre & Mer comme pilote et fédérateur des interventions habitat. (gouvernance et pilotage)	Renforcer et valoriser la politique Habitat et son efficience par un pilotage et une communication ad hoc. 288 000 €
TOTAL	9 902 080 €

CONVENTION DE REVERSEMENT DE FISCALITÉ COMMUNALE ET CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGICIEL DE FISCALITÉ AU TITRE DU PACTE FINANCIER ET FISCAL.

Le Conseil Municipal, à la majorité (2 abstentions et 3 contre), approuve la convention de mise à disposition d'un logiciel de fiscalité au titre de l'Observatoire fiscal des données communales et autorise Mme le Maire à signer la convention de reversement de fiscalité entre Lamballe Terre & mer et la Commune.

MOUILLAGES DE L'ILOT SAINT-MICHEL (CONTROLE ET ENTRETIEN DE LA ZONE DE MOUILLAGES.LANCEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES. RECOURS AU DISPOSITIF D'ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDES).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la passation du marché en procédure adaptée sous la forme d'un accord-cadre à bon de commande (Montant minimum : 5.000,00 Euros H.T. Montant maximum : 25.000 Euros H.T. Marché annuel reconductible 3 fois.

SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE MOUILLAGES 2019 AU PORT DE PLAISANCE D'ERQUY CENTRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à procéder au versement de la participation d'équipement à raison du taux nominal s'établissant à 12,50% soit 4.431,00 €.

Nature de l'Équipement Subventionnable	Travaux de Mouillages 2019 du Port de Plaisance d'Erquy Centre
Nature des Travaux Subventionnables	Travaux de Requalification des Mouillages
Année de Commencement d'Exécution	2019
Budget Débiteur	50.000 € HT (35.000 € + 15.000 € NA)
Inscription Budgétaire Conservatoire	Budget Général 2019 / Opération 1.11 / Nautisme
Montant du Décompte Définitif	35.448,00 € HT
Taux de Subvention communal prédéfini	12,50%
Subvention imputable à l'article 20415	4.431,00 € HT

TRAVAUX DE RESTAURATION DU VIADUC DE CAROUAL. DEMANDE DE DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE. AUTORISATION DU CONSEIL AU MAIRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à déposer une demande de permis de construite auprès du service instructeur de Lamball e Terre & Mer.

PROBLÉMATIQUE DU STATIONNEMENT EN CŒUR DE VILLE + EMPLACEMENT RÉSERVÉ N°8. PROJET D'ACQUISITION FONCIERE DES PARCELLES AI 52 ET AI 53

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre la procédure administrative engagée tendant à permettre la Déclaration d'Utilité Publique de la création d'une aire de stationnement sur les parcelles cadastrées Section AI 52 et 53, destinées à reprofiler l'accès à la ruelle du Doué de la Cuve depuis la rue Foch et autorise Mme le Maire à solliciter Monsieur le Préfet de la Déclaration d'Utilité Publique afin de réaliser le projet initial.

REQUALIFICATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER « ANCIENNE MAIRIE ». CONVENTION DE MANDAT AU PROFIT DE LA SPL B2A. SURFACE DE RÉFÉRENCE : 4.733 M2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la Convention de mandat au profit de la société Publique locale « B2A » Baie d'Armor Aménagement.

PROCÉDURE MODIFICATIVE N°11 DU PLAN D'OCCUPATION D'URBANISME (PLU). PARCELLE CADASTRÉE SECTION AC N° 71 SITUÉE RUE DES MOULINS. DÉLIBÉRATION RÉCAPITULATIVE AVEC MISE A JOUR GRAPHIQUE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le lancement de la procédure de modification.

NUMÉROTATION DE VOIRIE LIEUDIT LA CROIX ROUGE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la numérotation.

NUMÉROTATION DE VOIRIE LIEUDIT LA VILLE CLODUAN.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la numérotation.

NUMÉROTATION DE VOIRIE LIEUDIT LE FOUGERAY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la numérotation.

NUMÉROTATION DE VOIRIE LIEUDIT LE VERGER.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la numérotation.

NUMÉROTATION DE VOIRIE LIEUDIT LE PIGNON VERT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la numérotation.

NUMÉROTATION DE VOIRIE LIEUDIT LE GUEGOUDE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la numérotation.

RUE DES TENNIS-AVENUE LÉON HAMONET. INTÉGRATION AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE PRIVÉE COMMUNALE AD 498.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'intégration de la parcelle dans le domaine public communal.

RUE DU ROCHER MORIEUX. INTÉGRATION AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE PRIVÉE COMMUNALE C 2079.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'intégration de la parcelle dans le domaine public communal.

RUE DU CLOS NEUF INTÉGRATION AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE PRIVÉE COMMUNALE C 2080.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'intégration de la parcelle dans le domaine public communal.

DÉCISION INSTITUTIVE D'UNE BUDGET ANNEXE POUR L'AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT COMMUNAL DE LA COUTURE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un budget annexe.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES-BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2019-BUDGET DU LOTISSEMENT D'HABITATION « LA COUTURE ». BUDGET CONSERVATOIRE SECTION D'EXPLOITATION.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les prévisions budgétaires estimatives pour les dépenses préalables, à un montant de 82.000 € équilibré en recettes par un emprunt de même montant.

ADOPTION DES TARIFS MUNICIPAUX 2019-2020 : 1^{ère} SESSION. TARIFS MUNICIPAUX GÉNÉRAUX : AUGMENTATION DE 2%. PLAISANCE : AUGMENTATION DE 1,45 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte les tarifs comme suit :

	Rubriques Génériques	Index Légal	Amplitude Autorisée	Taux Evol 2018	Taux Evol 2019	Arbitrage 2020	Dates d'Effet des Tarifs Appliqués	Date de CM ou Déc. L.2122-20
01	ALSH DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE – P.Sco	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-09-2019	
2A	CUISINE CENTRALE – PERIODE SCOLAIRE	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-09-2019	
2B	CUISINE CENTRALE – TARIFS ANNUELS ADULTES	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-09-2019	
2C	CUISINE CENTRALE – PRODUCTION REPAS POUR LTM	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-01-2020	
03	CAP SPORTS LOISIRS SPORTIFS – P.Sco	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-09-2019	
04	SALLE OMNISPORTS	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-01-2020	
05	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	RAS	RAS	0,00%		►0,00%	Effet au 01-01-2020	
06	LOCATION DE SALLES	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-01-2020	
07	SCENE CULTURELLE	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-01-2020	
08	MATERIELS DE LOISIRS BARNUM	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-01-2020	
09	TRAVAUX EN REGIE	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-01-2020	
10	CONCESSIONS FUNERAIRES	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-01-2020	
11	DROITS DE PLACE COMMERCIAUX	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-01-2020	
12	AIRE DES CAMPINGS CAR	RAS	RAS	0,00%		►0,00%	Effet au 01-01-2020	
13	STATIONNEMENT BATEAUX MAISON MER	RAS	RAS	2,00%		2,00%	Effet au 01-01-2020	
14	TARIFS MOUILLAGES CHAINES MERE : MCM	+0,98%	1,5	2,00%		1,45%	Effet au 01-04-2020	
15	TARIFS MOUILLAGES SUR PLOTS : MSP-1/PC	+0,98%	1,5	2,00%		1,45%	Effet au 01-04-2020	
16	TARIFS MOUILLAGES SUR PLOTS : MSP-2/ISM	RAS	RAS	2,00%		1,45%	Effet au 01-04-2020	
17	TARIFS DE STATIONNEMENT DES REMORQUES	+0,98%	1,5	0,00%		►0,00%	Effet au 01-04-2020	
DATES D'APPLICATION SPECIFIQUE DES RUBRIQUES TARIFAIRES 2019-2020 ET 2020								
Au 01-09-2019 (année 2019-2020)		Rubriques des Tarifications Scolaires [01 à 05]						
Au 01-04-2020 au 30-11-2020 (Ports)		Rubriques 14 à 17 (Mouillages, Râteliers et Stationnement Remorques)						

TARIFS PLAISANCE 2020 DU PORT D'ERQUY CENTRE. 9^{ème} ANNÉE DE LA DSP 2012-2026. TAUX D'ÉVOLUTION DE L'ANNÉE 2020 : 1,45%. 2013 : 3% / 2014 : 1,6%/2015 : 0,8% / 2016 : 0%/2017 : +3,30%/2018 : +2%/2019 : +2%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs 2020 avec un taux de progression de + 1,45%.

TARIFS PLAISANCE 2020 DU PORT D'ERQUY LES HOPITAUX/ TAUX D'ÉVOLUTION PAR ANALOGIE AU PORT-CENTRE : + 1,45%. 2013 : 3%/2014 : 1,6%/2015 : 0,8%/2016 : 0%/2017 : +0,30%/2018 : +2%/2019 : +2%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs 2020 avec un taux de progression de + 1,45%.

PRÉVISIONS 2019 DU BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE D'ERQUY CENTRE. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2019-1 : ABONDEMENT DE 2.000 € AU CHAPITRE 67 (CHARGES EXCEPTIONNELLES). PRÉLEVEMENT DE 2.000 € SUR LES DÉPENSES IMPRÉVUES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 DU BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N° 2019-1 AU CHAPITRE 011. CRÉDIT DE 7.000 € A L'ARTICLE 6042 (ACHATS DE REPAS).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte la décision modificative.

SUBVENTIONS ANNUELLES 2019 AUX ASSOCIATIONS. SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES MARINIÈRES EN BASKET.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (1 retrait), accorde une subvention de 1.000 € à l'association.

SUBVENTIONS ANNUELLES 2019 AUX ASSOCIATIONS. SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES QUATRE VAUX.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 200 € à l'association.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS. MODIFICATION 2019-3

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs due au départ en retraite d'un agent d'animation au 01/09/2019.

APTITUDE A LA CONDUITE DES VÉHICULES POIDS LOURDS. PRISE EN CHARGE DES FRAIS OCCASIONNÉS PAR UNE VISITE MÉDICALE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser un employé des services techniques pour la somme de 36 €.

MARYVONNE ADJOINTE AU MAIRE ; PAIEMENT ET REMBOURSEMENT DE FRAIS RÉELS POUR FRAIS DE SÉJOUR ET DE TRANSPORT IMPUTABLES AUX MISSIONS ET FORMATIONS EXERCÉES OU DISPENSÉES A L'EXTÉRIEUR. ÉLUE CONCERNÉ : CHALVET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le remboursement des frais de transport (train) pour un montant de 124,90 € dispensé pour se rendre à la première rencontre du réseau Micro-Folie à Versailles.

COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS ACCORDÉE AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22
DU CGCT. DÉLÉGATION DU 11-05-2017.

Le Conseil Municipal, prend acte de la décision suivante :

MATIERE N°2	TARIFS MUNICIPAUX NON FISCAUX	RÉFÉRENCES	DATE AM
	Facturation des Repas fournis par la Cuisine Centrale à l'ALSH Communautaire	Prix Unitaire : 6,04 € TTC	05-09-2019